

Éducation nature et politique

« Rencontres éduquer dans la nature » Saint Jean du Gard janvier 2009.
Intervention de Roland Gérard.

Ce que j'ai lu dans le document de présentation de cette rencontre :

- « Éduquer dans la nature : une pratique en danger ! »
- « l'espoir de 1936 »
- « développer une politique de l'éducation nature »
- « rassembler les acteurs de terrain désireux de s'engager »
- « mieux défendre les actions d'éducation dans la nature »
- « produire un plan d'action »

Donc le sujet est là, il s'agit de s'engager dans une lutte, dans une lutte politique. Pour cela il faut s'organiser.

Puisque nous nous inscrivons dans une lutte politique, il faut bien nous dire que nous avons à nous emparer de quelque chose. La lutte ne peut pas s'entendre en dehors de ça, quelque chose à prendre, quelque chose à gagner.

Nous devons d'abord poser que l'éducation nature fait partie de l'éducation à l'environnement, qui est maintenant elle-même incluse, dans beaucoup de discours mais tous ne partagent pas cette vision, dans l'éducation pour le développement durable. Nous devons aussi garder à l'esprit que ce mot « éducation », qui renvoie inmanquablement en France à l'enfance et à l'école, masque toute une partie de notre activité. Aussi nous gagnerions à parler de sensibilisation, d'information, de formation et d'éducation. Nous gagnerions aussi à conserver le mot « environnement » qui est un mot réellement transformateur de société. C'est en tout cas le choix fait par la majeure partie des associations et des collectivités en parlant d'EEDD (éducation à l'environnement vers un développement durable).

I. Contexte

Quatres sphères d'acteurs

Nous avons en présence 4 sphères d'acteurs.

Nous irons dans le sens de celle qui est la plus garante de l'intérêt général vers celle qui l'est le moins.

L'État, ou autorité publique centrale.

Pour nous à l'heure qu'il est, elle est composée de 5 ministères principalement : MEEDDAT, MEN, Enseignement supérieur et recherche, Santé Jeunesse et Sports, Agriculture et deux agences publiques : l'ADEME et les agences de l'eau. Les ministères des affaires étrangères, le ministère de la ville et de la culture devraient bientôt s'ajouter.

Cette sphère est très puissante, en particulier dans les imaginaires, et elle n'est pas organisée sur le registre de l'EEDD. Je veux dire qu'on ne dispose actuellement au niveau national ni d'un pilote, ni d'un texte de référence et évidemment encore moins d'une politique cohérente. Les trois missions : décennie 2005-2014 de l'EDD des Nations Unies¹, Comop (comité opérationnel) 26 (éducation) du Grenelle et Comop 34 (communication) ont manqué de lien entre elles. Nul ne saurait dire vers quelles perspectives nous nous dirigeons. Nous pouvons regretter que trois embarcations aient été affrétées alors que l'équipage (ceux qui connaissent la question de l'EEDD dans notre pays), la cargaison (sensibilisation, information, formation et éducation) et la destination (un plan d'action pour la France) sont les mêmes ! L'échec de l'observatoire national de l'EEDD, né de la signature des 5 ministères précités en 2003 est le symptôme de cette difficulté à travailler ensemble au niveau de l'Etat. La France n'a toujours pas de plan d'action de la décennie, alors

¹ http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=27234&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

que l'Allemagne en est au deuxième. MEEDDAT et MEN ne donnent pas de signes d'une avancée concertée. Le premier parle d'éducation à l'environnement pour le développement durable quand pour le deuxième, il s'agit d'éducation au développement durable. Le souverain qui est une personne unique et indivisible n'a pas trouvé son langage, le Premier Ministre a parlé récemment d'« éducation environnementale »...La précision de notre langage va bien pourtant avec notre niveau d'intérêt sur un sujet. Le faible retentissement de l'opération « L'École agit » (7 dossiers en PACA) questionne, quand on sait la puissance de frappe du MEN, l'urgence écologique et l'intérêt de la jeunesse sur le sujet. De son côté le ministère de la Jeunesse et des Sports a supprimé le BEATEP Environnement de façon assez incompréhensible. Le ministère de l'agriculture supprime sa ligne « animation rurale » de son budget 2009. Incompréhensible aussi pour beaucoup de voir le Comop 26 « éducation » se cristalliser, à la surprise des participants, sur le seul enseignement scolaire et de voir le Comop 34 « sensibilisation, information, formation du public à l'environnement et au dd » privé de la présence du ministère de l'Éducation nationale. Pour le Grenelle, l'EEDD s'est jouée entre les préoccupations de l'Éducation nationale et de la communication sans qu'il y ait concertation entre les deux. Ceci est à mettre en perspective du résultat global du Grenelle². Fin 2009, le peu de réussite de la France sur le chantier de l'EEDD est patent : 143 participants devant la représentante du gouvernement et deux conférenciers prestigieux, lors de la conférence internationale de Bordeaux dans le cadre de la décennie de l'EDD, alors que 800 personnes étaient pourtant annoncées (dont des ministres étrangers et des ambassadeurs qui ne sont pas venus).

Pour ce qui est de la nature dans les discussions ou dans les textes, c'est plutôt l'absence. Représentants de la société civile, nous sommes souvent les seuls à la mettre en avant quand l'occasion se présente, ou même de manière hors sujet ou hors contexte pour que le mot apparaisse dans le compte-rendu d'une réunion qui traite d'EEDD. Pour beaucoup de participants à ces réunions nationales, ce qui compte ce sont les changements de comportement immédiat et la question de la nature est peu traitée, voire hors sujet à leurs yeux.

Au niveau lobbying politique, nous pesons très peu au niveau national. Ceci est à mettre en regard, par exemple, de ce que pèsent les chasseurs ou bien d'autres groupes de pression. Combien sont-ils ? Combien sommes-nous ?

Le CFEEDD et le REN (qui peut être regardé comme le GRAINE national) sont connus des ministères avec lesquels nous sommes dans un climat de confiance.

Les collectivités, ou autorités publiques locales.

Ce sont les communes, communauté de communes, pays, parcs régionaux, départements ou régions.

Leur engagement pour l'EEDD va croissant au niveau de leur territoire, mais il est très inégal d'un territoire à l'autre et leur impact au niveau de la politique nationale de l'EEDD est quasi nul. Les collectivités sont représentées dans les commissions nationales par les responsables des associations d'élus AMF, ADF, ARF...et 4 ou 5 autres. Dans les territoires, de réelles proximités de vues existent entre les acteurs des collectivités et ceux des associations. On peut même parler de compréhension commune et de complicité dans certaines situations. Malheureusement, faute d'organisation, cette proximité ne porte aucun fruit au niveau national. Le développement du recours aux appels d'offre par les collectivités pour mettre en œuvre l'EEDD est en train de devenir un problème crucial. Dans ce cas, l'association passe du statut de partenaire à celui de prestataire sans qu'aucune discussion n'ait eu lieu. C'est le sens et la dynamique même de l'EEDD qui s'en retrouve atteinte.

Au sein du CFEEDD, nous tournons aujourd'hui nos efforts vers la constitution d'un cercle des collectivités impliquées dans l'EEDD par le biais d'un dialogue avec l'ensemble des associations d'élus. Les rencontres ont commencées, et elles sont très positives.

² Ce qui fâche légitimement l'honnête homme qui s'est engagé dans le Grenelle :

« le 11 décembre dernier, la Cour de Justice des communautés européennes a condamné la France pour retard de transposition de la directive sur la responsabilité environnementale. La directive de 2004 définissant un cadre commun en vue de prévenir et de réparer les dommages causés aux animaux, aux plantes, aux habitats naturels et aux ressources en eau, ainsi que les dommages affectant les sols, a été adoptée en France en août dernier alors qu'elle aurait dû l'être depuis avril 2007. La cour a estimé qu'« en ne prenant pas, dans le délai prescrit, les dispositions législatives, réglementaires et administratives nécessaires pour se conformer à la directive, la République française a manqué aux obligations qui lui incombent » en vertu de la directive. La publication des décrets d'application, encore attendue, permettra sans doute la mise en œuvre d'une prévention plus efficace. »

Le journal du développement durable 30 décembre 2008

L'association nationale des élus de la montagne a une réflexion sur les classes de découverte. Ils connaissent le rapport Pavy de 2004 qui dressait un tableau sombre de la situation et de l'avenir des sorties scolaires. Ce sont des alliés potentiels.

La société civile

Ce sont les associations et les syndicats.

Depuis 1997 la société civile française impliquée dans l'EEDD s'organise au sein du CFEEDD. Sont représentés dans ce collectif (il est nécessaire de faire la différence entre un collectif et un réseau) les acteurs de l'EEDD, ceux de l'éducation populaire, de la protection de la nature, les parents d'élèves, le mouvement scout, les mouvements sportifs, les parcs régionaux, les associations de consommateurs, les syndicats d'enseignants...de 20 à 40 organisations à jour de cotisation, suivant les années.

Le propre d'un collectif est de se faire et de se défaire au gré des événements.

Nous avons, au niveau de la société civile, le problème d'une représentation d'organisations nationales alors que l'EEDD se développe principalement sur une base territoriale. Les organisations qui vont vraiment mettre des forces dans la bataille sont en définitive peu nombreuses eu égard aux enjeux. A noter en particulier le retrait du pilotage du CFEEDD de FNE à l'automne 2008 suite au départ de la chargée de mission EE et l'absence des associations d'éducation populaire au pilotage en 2007 et 2008.

Les GRAINE et autres réseaux territoriaux, qu'ils soient régionaux ou départementaux, jouent un rôle d'acteurs essentiel. Le fait que les syndicats d'enseignants soient quasi absents des dynamiques au niveau régional doit être analysé. Le fait que le mouvement historique d'éducation populaire se soit tenu loin du Grenelle doit aussi être analysé.

L'entreprise

Cette sphère pourra aussi être nommée « secteur marchand » ou sphère économique.

Nous devons faire une distinction entre deux types d'entreprises : celles principalement guidées par l'idée du profit à plus ou moins court terme et celles de l'économie sociale et solidaire, qui ont beaucoup de traits de caractère communs avec les associations.

Un certain nombre d'entreprises sont impliquées dans l'EEDD. Elles le sont (vu de notre poste d'observation) de façon séparée et non concertée. L'association EpE (entreprises pour l'environnement) a été sourde à notre appel en 1999 pour les premières assises. Sur une quarantaine de sièges, il y a 16 entreprises au comité national de la décennie, contre 12 représentant de la société civile. Cela n'appelle curieusement aucun commentaire. Quelle légitimité pourtant ? Dans les territoires où l'EEDD se construit réellement, les entreprises sont peu ou pas présentes.

Historiquement la relation des associations d'environnement (champ dans lequel la protection est plus visible que la gestion des espaces ou l'éducation à l'environnement) aux entreprises est conflictuelle.

Pour avancer ensemble malgré le conflit, nous avons intérêt à bien définir notre identité d'éducateur à la nature et à l'environnement. Éduquer et protéger, ou gérer, ce n'est pas indépendant mais ce n'est pas la même chose.

Les acteurs associatifs de l'EEDD commencent à se tourner de plus en plus vers les acteurs de l'économie sociale et solidaire. De nombreux points communs existent entre eux si bien que certains observateurs à la lecture un peu économique du monde, incluent les associations dans l'ESS.

Quelques observations sur les 4 sphères

Les médias ne constituent pas une cinquième sphère, ils appartiennent à l'une ou l'autre des 4 sphères, sachant qu'ils sont principalement la propriété de la sphère entreprise. L'attention que nous devons leur porter doit toutefois être importante, ils pourraient bien être aujourd'hui le premier pouvoir.

La frontière entre les sphères autorités publiques (centrale et locale) et société civile n'est pas aussi nette dans la pratique, en particulier dans les territoires, où ce ne sont pas des collectifs à l'image du CFEEDD qui sont efficaces, mais des espaces de concertation (ou plate formes de concertation) dans lesquels les représentants des services déconcentrés de l'État et les représentants des collectivités peuvent avoir des rôles de premier ordre.

Suivant où l'on se place sur la planète, la proximité d'une sphère à l'autre est variable. Ainsi un Président de la République comme le bolivien Evo Morales dira 3 fois le mot « nature » dans un discours devant l'assemblée générale des Nations Unies en 2007³. Ce qui revient à dire qu'une préoccupation qui est cantonnée, à peu de choses près, aux associations ici en France, est présente au plus haut niveau de l'État dans un autre pays.

Un désengagement vis-à-vis du politique

Il y a bien une relation entre éducation et répression : soit on investit dans l'éducation soit on investit dans la répression.

« Une abstention record au 1er tour des élections législatives de 2007 », « Un jeune sur deux n'a pas participé aux élections législatives de 2007 » (INSEE)

Élections législatives partielles qui se traduisent par des taux de participation au-dessous des 40%. La majorité sera donc de 20% ce qui signifie que 2 électeurs s'imposent à 10 électeurs et à bien plus de personnes qui ne sont pas inscrites ou qui n'ont pas encore 18 ans !

Les jeunes et moins jeunes préfèrent le geste à la parole pour exprimer leurs idées sur le champ environnemental : Clan du néon, barbouilleurs de 4X4, déboulonneurs, faucheurs d'OGM..., et sur le champ social : tentes pour les SDF, action d'auto-réduction...

La parole est-elle en panne dans notre pays que le geste doive prendre le pas ?

II. Le CFEEDD

Vers plus de reconnaissance politique

Les acteurs de l'EEDD organisés au sein du CFEEDD n'ont pas été retenus parmi les 9 ONG qui ont été identifiées pour le Grenelle à son commencement.

Nous avons eu une stratégie grâce à des réunions téléphoniques de préparation d'une feuille de route commune qui a payé sur les Grenelle en régions. Finalement l'importance de l'EEDD a été reconnue.

³ Autorités publique centrale et société civile peuvent être très proche.

ALLOCATION DE S.E. M. EVO MORALES AYMA, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE BOLIVIE, DEVANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES A NEW YORK DURANT LA CONFÉRENCE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Nations unies, New York, le lundi 24 septembre 2007

Traduction Non Officielle - Seul le prononcé fait foi

Extraits :

...« - nous croyons qu'est arrivée l'heure de faire une halte pour nous

rencontrer à nouveau avec nos racines, avec le respect pour la terre mère ; avec la «Pachamama » comme nous l'appelons dans les Andes.

Aujourd'hui, nous, les peuples indigènes de l'Amérique latine et du monde, sommes appelés par l'histoire pour nous transformer en avant-garde de la défense de la nature et de la vie... »... « Qui, sinon nous, les peuples indigènes, pouvons indiquer la direction de l'humanité pour la préservation de la nature, des ressources naturelles et des territoires que nous habitons ancestralement... »...« Nous devons adopter un indicateur qui permette de considérer, de manière combinée, l'Indice de Développement Humain et la Trace Écologique pour mesurer notre situation environnementale. »... « Je sais que le changement dans le monde est beaucoup plus difficile que dans mon pays, mais j'ai une confiance absolue dans l'être humain, en sa capacité de raisonner, d'apprendre de ses erreurs, de récupérer ses racines et de changer pour forger un monde juste, divers, inclusif, équilibré et harmonieux avec la nature. ».

Au total on trouvera 3 fois le mot nature dans le discours. Ceci est très probablement une première dans l'histoire de l'humanité.

Nous avons été en tribune en plénière à la conférence internationale de Bordeaux sur la décennie.

Notre stratégie

- ⊕ Faire en sorte que la cohérence qui commence à se trouver au niveau territorial grâce à la création des espaces de concertation se trouve aussi au niveau national. Nous nous dirigeons peut-être vers l'émergence d'un espace national de concertation.
- ⊕ Prendre l'initiative, inciter les acteurs de terrain à prendre l'initiative, c'est le sens des assises nationales
- ⊕ Aller au contact des partis politiques, c'est le sens de l'action avec les plaquettes 10 propositions pour les présidentielles et législatives en 2007 et 8 propositions pour les cantonales et communales 2008 du CFEEDD. De nombreux candidats aux élections ont ainsi été sensibilisés à l'EEDD.

Les assises nationales

Pourquoi sommes-nous légitimes pour les organiser ?

- Nous sommes acteurs de l'EEDD, et les mieux placés pour « dire », ce sont ceux qui font.
- Nous avons fait les premières assises en 2000 et elles ont été une réussite.
- Nous sommes le niveau national nécessaire pour trouver la cohérence dans un vaste mouvement né dans les territoires : nous créons de l'unité nationale sur un sujet neuf et d'avenir.

Les résultats obtenus à l'échelon national ne sont pas pour l'instant satisfaisants, il faut agir. Il y a une légitimité de l'action : au jour de l'incendie c'est celui qui prend le seau d'eau qui est légitime.

L'organisation des assises nationales de l'EEDD doit être vue comme une chance qui nous est donnée à tous de montrer l'engagement d'une proportion non négligeable de la population pour le développement de l'EEDD.

Il est toujours possible d'organiser des assises à l'échelon de son territoire quelque en soit la dimension.

III. Sur le politique

Il nous reste très peu de certitudes sur le politique.

Une petite phrase est au-dessus de tout, on n'a toujours rien trouvé de plus pertinent depuis qu'elle a été posée : « le peuple est souverain »

Cela signifie que, quand on raisonne le politique, nous devons envisager en même temps ce qui relève de la souveraineté et ce qui relève de la citoyenneté. Aristote disait qu'être citoyen c'est pouvoir gouverner et pouvoir être gouverné.

Autre certitude, le politique est attaché au territoire. Le territoire c'est un espace délimité avec toute la vie qu'il y a dessus. On parlera de la politique d'un territoire, autrement dit du projet du territoire et des moyens que ses responsables mettent en œuvre pour les atteindre.

En terme de souveraineté et sur la question du lien entre le projet du souverain pour son territoire et le projet éducatif, nous devons prendre en compte qu'aujourd'hui nous avons deux niveaux de souveraineté montante : souveraineté locale et souveraineté mondiale (avec le palier européen). La souveraineté nationale est en train de se défaire en particulier avec la décentralisation, la construction européenne et les problèmes nécessitant une gouvernance planétaire. Cela peut expliquer en partie pourquoi c'est si difficile pour un pays comme la France de définir son projet éducatif et de le vivre.

Le projet éducatif était au début du XIX^{ème} siècle attaché au projet républicain. Le propos était de faire émerger une école laïque, gratuite et obligatoire. Il a débouché sur les lois Ferry (1881).

En conservant évidemment cet acquis, le projet pourrait être maintenant celui d'une éducation écologique, locale et mondiale.

Cette vision est-elle partagée ? Peut-on s'impliquer dans l'action politique sans avoir une vision ?

Cela nous amène à réfléchir au corps social, à la façon de le constituer, au rôle de la parole, au rôle de l'assemblée... Dans le territoire, le corps social se constitue en assemblée pour débattre de son avenir.

Le corps social existe par le débat, il ne peut pas exister autrement, il trouve sa propre vie dans le débat.

Où pourrait se former le rêve collectif ailleurs que dans les groupes ?

En politique, la question à se poser est : comment agir pour bouger les lignes ?

Avoir une bonne connaissance du contexte historique et une bonne connaissance des acteurs en présences est un préalable.

Il nous faut donc des objectifs clairs et précis, il nous faut de la puissance parce que l'action politique se joue dans le rapport de force.

Ce « nous » employé ici nous amène à nous questionner sur notre identité. Qui sommes-nous ? Qu'est ce qui nous différencie des autres ? Une chose est certaine, le projet (comme celui des assises par exemple) nous construit en tant qu'entité collective, c'est dans le projet que nous arrivons le mieux à nous définir. Une distinction doit d'ailleurs sans doute être faite entre acteurs de la protection de l'environnement, acteur de la gestion des espaces naturels et acteurs de l'éducation.

Cette question du rapport de force nous amène à réfléchir aux alliances. Les passionnés de nature n'ont-ils pas intérêt à s'allier aux peuples autochtones par exemple. Jean Malaurie écrit : « *Les peuples racines sont en réserve. Ils ne sont pas en arrière de l'histoire. Non, ils sont en réserve pour être nos éclaireurs et nous protéger de nos folies en rappelant les lois éternelles.* »⁴.

Il y a la politique politicienne, celle qui se joue principalement sur la base des partis politiques. Les partis politiques sont très récents dans l'histoire des sociétés, ils n'ont pas encore 200 ans.

L'élection de Barack Obama montre à quel point l'histoire n'est pas linéaire et combien nous pouvons espérer des changements. Ce que nous avons peut-être de plus important à retenir de cette élection, c'est qu'elle ne tombe pas du ciel, elle vient de la formidable mobilisation des afro-américains...(et que ceux qui dénigrent le droit de vote se regardent dans la glace !).

IV. Sur l'éducation

Nous devons sans doute relativiser ce mot « éducation ». Comme dit Tolstoï : « *la différence entre l'éducation et la culture n'est que dans la violence que l'éducation admet comme un droit. L'éducation, c'est la culture par la force ; la culture c'est la liberté* »⁵. Alice Miller va aussi dans ce sens quand elle dit : « *Contrairement à l'opinion généralement répandue, et quitte à horrifier les pédagogues, je ne vois pas quelle signification positive on pourrait trouver au terme « éducation ».* » (5).

⁴ Terre Mère. Jean Malaurie ed: CNRS

⁵ Anthologie des penseurs de l'éducation. Hubert Hanoun ed : PUF

Ceux qui ont pensé l'éducation ont aussi très souvent pensé le politique. Quand Platon ouvre l'Académie, il la destine à la « *formation philosophique et politique des jeunes gens.* »⁶. Rousseau, Condorcet, Tolstoï, Freinet...sont à la fois dans la réflexion sur l'éducation et dans l'engagement politique.

Nous sommes dans nos pratiques éducatives très proches des plus grands éducateurs : John Dewey « *apprendre ? Certainement, mais vivre d'abord et apprendre par la vie, dans la vie.* », Alice Miller : « *Pour ma part, je peux dire qu'il y a indubitablement à mes yeux des valeurs que je n'ai pas besoin de relativiser et dont les possibilités de réalisation détermineront sans doute à long terme nos chances de survie. Ce sont entre autre : le respect des faibles, et par conséquent des enfants en particulier, le respect de la vie et de ses lois, sans quoi toute créativité est étouffée.* »⁷

Le projet éducatif est utile pour le peuple, c'est pour cela que ce sont ceux qui détiennent le pouvoir, les dépositaires de la souveraineté populaire qui formulent le projet éducatif. En même temps nous devons toujours nous demander si c'est l'école qui est faite pour la société ou si la société est faite pour l'école. Nietzsche dira : « *Le jour viendra où tous les discours politiques se résumeront à parler d'éducation* ».

Aujourd'hui le projet éducatif français nous empêche de...il nous empêche de rencontrer la nature, il nous empêche de travailler en groupe, il nous empêche de rencontrer les femmes et les hommes qui donnent vie à nos territoires, il nous empêche de débattre et ainsi de devenir citoyens...L'heure d'un « lâcher prise » nécessaire arrivera inmanquablement.

Comme le résume bien Philippe Mérieux l'éducation a deux buts principaux : « *Pour aller à l'essentiel, disons que l'éducation doit se fixer pour objectif de rendre les sujets capables, à la fois, de « penser par eux-mêmes » afin de résister à toutes formes d'emprise et de s'associer entre eux pour définir : « le bien commun »* » ; ou encore, dit autrement un peu plus loin : « *S'émanciper et s'associer sont les deux démarches inséparables qui conditionnent l'accès au statut de citoyen : ce sont donc les deux objectifs d'apprentissage que l'éducation doit se donner prioritairement* »⁸.

Edgar Morin va aussi dans ce sens: « *...notre formation scolaire, universitaire, professionnelle fait de nous des aveugles politiques et nous empêche d'assumer notre condition désormais nécessaire de citoyen de la terre* », « *Il ne s'agit pas uniquement de l'existence de relations pacifiques, il faut que les relations qualitatives prennent le pas sur les relations quantitatives. Nous devons vivre pour la qualité de la vie. La conscience qui se fait jour grâce à tous ces mouvements de la seconde mondialisation élabore une sorte d'internationale citoyenne qui peut nous conduire à civiliser la terre* »⁹.

Nous avons certainement à questionner le mot « éducation » : les gens de la ville sont bien éduqués et ceux de la campagne ont des manières frustrées... Elle part peut-être de là aussi notre difficulté d'éducateur nature.

V. Pour conclure

De manière générale

Le mot « environnement » pourrait bien être aussi fort en potentiel de transformation sociale que le mot « liberté » l'était au XVIII^{ème} siècle.

On veut des plans et des perspectives parce qu'on a peur de notre instinct. On a peur de notre spontanéité, au pays du « politiquement correct », elle nous est devenue étrangère et on s'en méfie.

Nous sommes dans la lutte entre le visible et le réel, la nature est terriblement réelle. De plus, vrai, elle n'est pas « politiquement correcte ». C'est pour ça que quelque part dans le projet de civilisation elle ne

⁶ Anthologie des penseurs de l'éducation. Hubert Hanoun ed : PUF

⁷ C'est pour ton bien. Alice Miller. Ed : Aubier

⁸ Pédagogie, le devoir de résister - P. Mérieux - Éd. ESF 2007

⁹ Éduquer pour l'ère planétaire. Edgar Morin, R Motta, ER Ciurana ed : Balland

doit pas exister. C'est pour ça que l'éducateur nature n'existe pratiquement pas dans notre société et que le peu qu'il existe doit disparaître. Il est... disons insupportable, comme l'indigène avec ses coutumes au milieu du projet du colonisateur.

Une idée forte à retenir : faire du développement durable c'est d'abord décroïsonner.

Il est de première importance que nous soyons présents dans les commissions qui traitent d'EEDD et ceci à tous les niveaux de territoires, y compris Europe et Nations Unies. La politique de la chaise vide est une mauvaise politique. La culture que nous construisons a sa valeur et sa pertinence, et doit apparaître dans n'importe quelle assemblée.

Il est de première importance que nous soyons au contact les uns des autres et que nous nous tenions informés de toutes choses.

Nous devons avoir confiance en notre identité, elle nous permet d'être l'interlocuteur de tous les partenaires. Si nous n'allons pas au contact de tous les partenaires agissant légalement au regard du droit français, nous ne pouvons pas alors nous dire interlocuteur représentant la société civile française.

On ne fera rien si nous ne nous donnons pas de perspectives. Que ferons-nous après octobre 2009, au lendemain des deuxièmes assises nationales ? Peut-on rester devant le vide ? Qui le décide ?

Nous avons à nous poser la question du fonctionnement des groupes et de leurs relations au pouvoir. Comment faire connaître notre parole collective ? Quelle relation des groupes avec leurs leaders ?

De manière opérationnelle

Sur la stratégie de ceux qui veulent que la nature trouve sa place dans le propos éducatif :

Ne restez pas isolés.

Impliquez-vous dans les réseaux territoriaux d'EEDD.

Investissez les espaces de concertation, créez les quand ils n'existent pas.

Allez au contact des élus avec des documents qui sont validés au niveau régional et national, afin que la cohérence se sente.

Informez à outrance : les moyens sont à notre portée, en particulier avec les listes de diffusion et les forums citoyens sur Internet¹⁰.

Mettez en commun les informations et construisez des stratégies, notamment au moyen des réunions téléphoniques.

¹⁰ Nous avons les moyens de communiquer : http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=49086